

Québec, le 5 Juillet 2012

Le Très Honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Objet : Compressions budgétaires à Parcs Canada

Monsieur le Premier ministre,

Depuis plusieurs semaines, les médias rapportent avec insistance les coupes annoncées à l'Agence Parcs Canada et, en ce qui nous concerne plus directement, celles qui affectent le Centre de services du Québec à Québec et par voie de conséquence, tout le réseau des lieux historiques et parcs nationaux du Canada au Québec. Nous apprenons ainsi **la mise à pied d'une équipe de 45 spécialistes en patrimoine, le déménagement de la collection archéologique et ethnologique** du Québec vers la Capitale nationale, la fermeture **de la bibliothèque et du centre de documentation** du Centre de services, ce qui constitue la **fermeture effective du centre de services du Québec**. Ces décisions sont inacceptables pour l'ensemble du réseau des sociétés d'histoire de la Ville de Québec.

La fermeture du Centre de services de Québec signifie la perte d'un centre de décision régional : bien que les grandes orientations des projets venaient de l'administration centrale de Gatineau, les décisions concernant la mise en œuvre des projets étaient prises plus proche des lieux d'intervention. Ce ne sera plus le cas. La mise à pied du personnel signifie une perte d'expertise énorme : des historiens, des archéologues, des spécialistes en mise en valeur du patrimoine, en conservation des artefacts et en gestion des collections. Et c'est sans compter les planificateurs, chercheurs en sciences sociales dédiés au patrimoine et les spécialistes des parcs nationaux.

Déménager **la collection archéologique et ethnologique** la rendra beaucoup moins accessible pour les chercheurs et les institutions muséales du Québec d'où proviennent les artefacts qui la constituent. Fermer **la bibliothèque et le centre de documentation** du Centre de services de Québec les rendront inaccessibles aux employés du Centre de services, mais également aux spécialistes externes, aux chercheurs universitaires et au grand public. Les étudiants n'auront plus accès aux avantages que procure la proximité de ces ressources. Dans le cas de travaux effectués à contrat, les mandataires n'auront pas accès aux données recueillies antérieurement, ni aux collections comparatives, ni à des locaux pour effectuer leurs analyses. S'ajoutent à l'impact économique énorme, une perte d'expertise incalculable et une incapacité de protéger le patrimoine historique et naturel d'importance historique nationale, mission propre à Parcs Canada. C'est toute la population du Canada qui en souffrira. Le seul résultat tangible sera l'oeuvre de destruction totale dont votre gouvernement sera responsable et qui ne pourra jamais être rebâti, sinon au prix de coûts énormes et d'un gaspillage d'énergie sans borne.

L'expertise qui s'est bâtie à Parcs Canada ne peut être remplacée. Nous demandons instamment que ces décisions soient révisées et que les mesures nécessaires pour gérer efficacement le patrimoine canadien au profit des collectivités soient remises en place. Sans cela, vos décisions auront pour effet d'ulcérer tous les représentants du milieu du patrimoine contre le gouvernement canadien actuel et forceront ses acteurs à prendre les moyens nécessaires pour que le patrimoine québécois provenant de terres gérées par la Couronne soit protégé et mis en valeur par ceux qui y croient le plus. Elles donneront raison aux gouvernements québécois successifs qui se sont opposés à la cession de parcelles de territoire au gouvernement fédéral.

Parcs Canada a toujours été un chef de file dans la protection et la mise en valeur du patrimoine et sa renommée est internationale. Le Centre de services du Québec est, depuis sa création il y a une quarantaine d'années, la référence pour l'archéologie de l'Amérique française. Les récentes décisions lui enlèvent tout moyen d'agir. En quelques mois, c'est ce qui a été installé depuis quatre décennies qui est effacé. Revenez en arrière !



Pierre Drouin
Président
Société d'art et d'histoire de Beauport

Ainsi que pour les sociétés suivantes de la Ville de Québec :

Rita Cormier de la Garde, présidente, Association acadienne de la région de Québec
Joseph Lonergan, président, Irish Heritage Quebec
Gilles Falardeau, président, Société d'histoire de l'Ancienne-Lorette
Mario Lussier, président, Société d'histoire de la Haute-Saint-Charles
Alain Côté, président, Société d'histoire de Sainte-Foy
Réal Joncas, président, Société d'histoire Les Rivières
André Bélanger, président, Société de généalogie de Québec
Daniel Papillon, président, Société historique de Limoilou
Jean Dorval, président, Société historique de Québec
Emmanuel Rioux, président, Société historique du Cap-Rouge

c.c. :

Les sociétés d'histoire cosignataires

M. Peter Kent, ministre de l'Environnement et responsable de l'Agence Parcs Canada

M. James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

M. Alan Latourelle, directeur général de l'Agence Parcs Canada

Mme Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

M. Régis Labeaume, Maire de la Ville de Québec

M. Richard Bégin, président de la Fédération Histoire Québec

Mme Louise Mercier, présidente, Action patrimoine
M. Dinu Bumbaru, président, ICOMOS Canada
M. William Ross, président, Association canadienne d'archéologie
M. Marc Côté, président, Association des archéologues du Québec
M. Michel Fortin, directeur, Département d'histoire de l'Université Laval